

Image not found or type unknown



Rtt et agent immobilier, 35 heure ou non

Par **lorent44**, le **02/03/2009** à **19:33**

je suis agent immobilier salarié, pour mon travail je suis donc à peu près autonome à part bien sûr quelques réunions dans la semaine avec le directeur : je suis à 35h par semaine et mes heures supplémentaires me sont payées (ou récupérées) ou bien je n'ai droit à aucune heure supplémentaire.